

CONDITIONS DE PROGRAMMATION

LE TAILLE-CRAYON

CONCERTS / DJ SETS :

NOTRE PROGRAMMATION DE CONCERTS AU TAILLE-CRAYON NOUS TIENT À CŒUR, ET ON VOUS REMERCIE D'ÊTRE TOUJOURS PLUS NOMBREUX À NOUS SOUMETTRE VOS GROUPES !

NOS CONDITIONS DE PROGRAMMATION :

- Notre saison de concerts a lieu du mois d'octobre jusqu'à mi avril
- Les concerts ont lieu les samedis soirs
- Les groupes ou DJ sont résolument tournés vers les Musiques du Monde
- Les groupes doivent avoir des compositions originales
- Les concerts sont programmés entre 4 à 6 mois à l'avance
- La rémunération par 3 cachets Guso (minimum brut) maximum ou 1 contrat de cession à 500€ pour les groupes // 1 cachet Guso (minimum brut) pour les DJ ou un contrat de cession à 200€

FESTIVAL DE RUE «LA RU(É)E DANS LE JARDIN» :

NOS CONDITIONS DE PROGRAMMATION :

- Des spectacles rythmés, fédérateurs, accessibles à un public « non théâtral » et en grande partie tout public
- Des petites formations d'1 à 3 comédiens maximum
- Des numéros de 50 minutes à 1h15
- Les spectacles ont lieu les samedis des mois de juin et juillet de 17h à 18h
- Les spectacles ont lieu dans notre jardin, à une heure où le jour est encore très présent
- Un cachet guso minimum par comédien

CONTACT : Justine > programmationletaillecrayon@gmail.com